

<p>COMMUNE DE SAINT SIGISMOND</p> <p>85420</p> <p>Tel : 02.51.52.94.82 - Fax : 02.51.52.97.46</p> <p>E-mail : commune.stsigismond@wanadoo.fr</p>

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille neuf, le 26 juin , le conseil municipal de la commune de SAINT SIGISMOND dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Mr LA MACHE Denis, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 11

Date de convocation du Conseil Municipal: 19/06/09

PRESENTS : AIRAUD Claude COIFFE Bernard, BARBIER Martine, MERCIER Robert , GUILLOT Elisabeth
 ABSENTS : QUEMENER Delphine, GALLIEN Benoît, , TRIAUX Véronique, FAUCHERON Luc, TRITSCHLER Béatrice
 POUVOIR(S) : 00

Melle GUILLOT Elisabeth a été élue secrétaire.

Le compte rendu de la dernière réunion sera modifié pour rectifier les informations suivantes : programme voirie : le chemin des Vergnaies mesure 480 mts mais une partie seulement sera recouverte en tri-couche, et le chemin de Courçon mesure pour sa part 390 mts.

OBJET : VENTE DE TERRAIN A VENDEE HABITAT

Réf : D090626A

Le Maire rappelle l'opération en cours avec l'opérateur Vendée Habitat pour un lotissement sur le terrain situé avant le cimetière. La commune souhaite vendre la parcelle acquise sous le n° AB 76 puis après division transformé en AB 236 à l'opérateur qui se charge de la demande et des travaux de lotissement. Le conseil municipal après avoir délibéré a accepté la cession du terrain pour un montant de 12 330€ (estimation du service des domaines) pour une valeur de 19 174€ à l'inventaire et a autorisé le Maire pour la signature des actes à intervenir

OBJET : SUBVENTIONS 2009 (SUITE)

Réf : D090626B

Le conseil municipal décide des subventions suivantes :

Association	VOTE DU CM
Resto du cœur	140.00
Multi service	60.00
<u>total</u>	200.00

Décisions mises en attente de complément d'info

Foyer collège publique

80,00

Décision reportée

Bus du collège privé Benet – le conseil municipal statuera à réception d'une demande écrite

Le conseil municipal prend acte de la dissolution de l'association « St Simin s'amuse » ; aucune subvention ne sera donc versée pour 2009 à cette association.

OBJET : INSCRIPTION DE FACTURES EN INVESTISSEMENT

Réf : D090626C

Le conseil municipal après avoir délibéré, accepte le mandatement des factures désignées ci-

après en section d'investissement. :

- Facture n° 13A 010233 et n° 13A 010393 de Signaux Girod Ouest pour un montant de 1094.66 € & 790.84 €

Il s'agit de l'acquisition de panneaux de signalisation routière, ce qui représente une acquisition de matériel ayant un caractère durable

OBJET : LOCATION DE SALLE – TARIF SPECIAL

Réf : D090626C

Monsieur le Maire indique que Melle MENANTEAU Gwendolina a loué la salle communale le 09 mai dernier et qu'elle s'est plainte que la remise en état de la salle n'était pas achevée lorsqu'elle en a pris possession ; la salle ayant précédemment servi pour la cérémonie du 08 mai. Il propose en dédommagement de ne lui faire payer que la moitié de la location.

Le conseil municipal accepte de fixer à 27.50 € (vingt sept euros et 50 centimes) le montant de la location de la salle communale à Melle MENANTEAU Gwendolina pour la manifestation (repas) du 09 mai 2009.

OBJET : QUESTIONS DIVERSES

Réf : D090626QD

Préparation des manifestations 13 & 14 juillet : le 13 juillet : retraite aux flambeaux avec feu d'artifice (K3) au port (avec un maximum de sécurité - prévention organisée par le conseil) et bal gratuit avec brioche offerte. Le 14 juillet : Face à la demande de retour de la manifestation au foyer communal, la commune a décidé de maintenir, comme l'an passé, l'invitation à tous les habitants de la commune de venir pique-niquer sur le terrain près du port avec apéritif offert par la commune (mise en place de tivolis empruntés à Ste Christine). Un point sera fait par la suite pour savoir si cette organisation est reconduite pour l'an prochain. Dans l'après-midi : brioche + boissons gratuites, jeux gratuits & maquillage sur le visage. - Mise au point des personnes présentes et répartition des tâches.

Travaux de voirie : la commission ouvrira les offres lundi 06 juillet à 17h00

Mur communal : Rendez-vous est pris avec Mme Granier Maryse pour le jeudi 02 juillet 09

Signalétique : Le Maire indique que le dossier pour la préparation du cahier des charges pour la fabrication d'une enseigne pour le port ; La commission devra travailler sur les financements possibles.

Entrée bourg : le dossier complet sera présenté au CM avec les différentes subventions obtenues.

Commission accessibilité : le comité de pilotage sera mis en place avec une première réunion prévue le 17 septembre à 18h – Voir aux services à consulter.

Animation : Mr le Maire indique que la commune s'est inscrite pour participer au jeu des 1000 € en 2009/2010. La commune devra mettre à disposition la salle communale à titre gratuit. L'organisateur reprendra contact pour prévenir de la date retenue.

Pour copie Conforme,
Délibéré en Mairie, Les, jour, mois et an que dessus,
LE MAIRE,